

## ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Vu l'arrêté n° 2016. 05.27.96 en date du 27 mai 2016 ;

Considérant les travaux de réfection du trottoir qui doivent être réalisés 65 avenue Austin Conte en phase 6 à Carbon-Blanc, par les entreprises Malet et leur sous traitants, pour le compte de Bordeaux Métropole ;

## ARRÊTE :

**ARTICLE 1er :** Du 02 au 04 novembre 2016 inclus, les entreprises MALET et leurs sous traitants, sont autorisées à effectuer les travaux de réfection du trottoir, 65 avenue Austin Conte, pour l'aménagement de l'ilot Thérèse.

**ARTICLE 2:** La circulation sera alternée par l'intermédiaire de feux tricolores au droit des travaux.

**ARTICLE 3 :** Les feux tricolores sur le carrefour Vignau Anglade / Austin Conte seront au clignotant pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 4 :** Le stationnement rue Thérèse sera interdit au droit des travaux.

**ARTICLE 5 :** La signalisation et les déviations seront mises en place et conservées par les soins des entreprises MALET, et leurs sous traitants conformément à la réglementation en vigueur et sous leur responsabilité.

**ARTICLE 6:**

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- Monsieur le Directeur du Cabinet Merlin
- Société VEOLIA/ONYX 19, avenue du Périgord BP 69, 33370 POMPIGNAC
- Société KEOLIS, 12 boulevard Antoine Gautier 33000 BORDEAUX

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 25 octobre 2016

Alain TURBY,



  
Maire de Carbon-Blanc,  
Conseiller métropolitain  
Délégué à la métropole numérique.